

LE RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ HOMME FEMME

Les droits fondamentaux de la femme ont évolué au cours de l'Histoire de France mais restent toujours en dessous de ceux des hommes.

En politique par exemple, les femmes sont sous-représentées. Elles ne sont présentes qu'à 26,6% au sein de l'Assemblée nationale et 21% au Sénat. Il en va de même avec le niveau de rémunération

L'UDMF a fait le choix politique de lutter contre ces inégalités qui touchent aujourd'hui encore les femmes dans notre pays.



Les droits fondamentaux de la femme ont évolué au fil des révolutions et des régimes politiques de l'Histoire de France.

La femme fut d'abord mentionnée comme simple individu sans aucun droit particulier dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avant de gagner le droit au divorce, à l'enseignement, au travail, mais aussi celui de voter jusqu'à celui d'avorter.

Des femmes ont permis, par leur combat d'abolir ces inégalités sociales, politiques, juridiques, économiques et culturelles dont elles étaient victimes. Ce fut le cas d'Olympe de Gouges qui publia, dès 1791, la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, ou Théroigne de Méricourt qui appela le peuple à prendre les armes en participant à la prise de la Bastille. Certaines d'entre elles connurent la prison ou l'échafaud suite à leurs actions politiques.

La distance parcourue est aujourd'hui impressionnante mais la lutte est malheureusement loin d'être finie. D'autres inégalités persistent, et les mentalités ne suivent pas forcément avec l'évolution démocratique qu'a connue notre nation depuis la Révolution française.

En politique par exemple, les femmes sont sous-représentées. Elles ne sont présentes qu'à 26,6% au sein de l'Assemblée nationale et 21% au Sénat. Il en va de même avec le niveau de rémunération. Dans le secteur privé, le salaire des femmes pour un poste identique est inférieur de 28% à celui des hommes.

Nous avons fait le choix politique de lutter contre ces inégalités qui touchent aujourd'hui encore la femme. La femme a le droit d'exercer les mêmes fonctions avec la même rémunération qu'un homme. Dire cela, c'est du bon sens et pourtant c'est loin d'être le cas, tant dans les petites, que moyennes ou grandes entreprises.

Aujourd'hui des lois sont votées pour restreindre les femmes dans leurs libertés élémentaires de croyances ou de convictions personnelles, leur niant ainsi le libre droit de travailler, d'étudier, de s'exprimer et même de circuler.

Caché derrière une prétendue défense de la laïcité, un racisme ambiant qui ne dit pas son nom prospère néanmoins à l'encontre des femmes musulmanes.



Ironie du sort, ce racisme est aujourd'hui véhiculé par les acteurs même du "féminisme français".

C'est ce que déclarait déjà en 2015 la sociologue et pionnière du mouvement féministe Christine Delphy (cofondatrice de la revue *Nouvelles Questions féministes* avec Simone de Beauvoir en 1977):

"le féminisme français a viré raciste".

Dans une tribune publiée dans le quotidien britannique *The Guardian*, la sociologue y avait dénoncé la "connivence" du milieu avec les islamophobes : "La laïcité est aujourd'hui utilisée comme un argument contre les musulmans".

Elle y dénonce le combat acharné contre le voile exploité pour légitimer la défense des libertés de la femme contre l'oppression.

Un paradoxe en plein dans la patrie des droits de l'Homme. Car, au final, un état dit démocratique et laïc, interdisant à une élève voilée d'avoir accès à la connaissance, à une nounou portant le voile de garder des enfants, est en total contradiction avec nos valeurs présumées.